



SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière

APPEL DU BUREAU NATIONAL

**Le projet de loi El Khomri dite « Loi Travail »
est une attaque contre tous les salariés
et futurs salariés : il doit être retiré !**

Le 31 mars, FO, CGT, FSU, Solidaires et les organisations étudiantes et lycéennes UNEF, FIDL et UNL appellent à la grève interprofessionnelle.

Tous en grève le 31 mars !

Un immense rejet monte dans le pays contre la « Loi Travail ». Les manifestations du 9 mars, du 17 mars et du 24 mars ont vu les étudiants, les lycéens, les salariés du privé, les fonctionnaires se mobiliser massivement partout dans le pays pour exiger le retrait du projet de loi travail.

Le 14 mars, les annonces du gouvernement n'ont pas modifié pas le centre du projet de loi travail. Il reste marqué par un niveau de négociation collective centré sur l'entreprise (au détriment du niveau interprofessionnel et de la branche) et par l'individualisation des droits, lesquels pour l'essentiel, ne seront plus attachés au statut mais à la personne...

Avec le projet de loi El Khomri, toutes les dispositions du Code du travail, à commencer par celles concernant les licenciements, le temps de travail et les congés, seraient réécrites au détriment des salariés et en faveur des patrons (qui ont déjà bénéficié de 50 milliards de cadeaux en trois ans dans le cadre du pacte de responsabilité).

La destruction du Code du Travail prévu par le projet de loi El Khomri concerne les enseignants comme elle concerne tous les fonctionnaires, tous les salariés. A travers la remise en cause de la hiérarchie des normes, c'est aussi la remise en cause directe des statuts de la fonction publique.

Avec l'inversion de la hiérarchie des normes, c'est le « droit local » imposé au niveau des entreprises, des écoles, qui primerait sur les garanties collectives nationales arrachées par les salariés du privé et du public.

C'est la même logique que la réforme des rythmes scolaires qui met en place une définition locale des horaires et demain des missions, avec le projet modifiant nos obligations de services. C'est la logique du décret ministériel passé au CTM du 14 mars qui prévoit qu'à la demande d'une

commune et d'un conseil d'école, le DASEN pourra diminuer la semaine de 24 heures d'enseignement pour augmenter le nombre de semaines travaillées (et donc diminuer les congés).

L'annonce de l'augmentation de 0,6% en deux fois (juillet 2016 et février 2017) ne compense même pas la hausse des cotisations. C'est une véritable provocation qui s'inscrit dans la même logique de baisse du « coût du travail ».

Cette destruction du Code du Travail faciliterait et accélérerait la destruction de nos Statuts, déjà à l'œuvre avec la mise en application du protocole PPCR et de la loi de refondation de l'école, de la mise en œuvre du CPA dans la fonction publique. C'est la marche à la précarité généralisée pour les salariés, les fonctionnaires et la jeunesse, à l'image des AVS, EVS et AESH.

Le projet de loi El Khomri est une régression pour tous et sur toute la ligne.

**Il n'est ni amendable, ni négociable :
il doit être purement et simplement retiré.**

Le Bureau national du SNUDI-FO appelle tous les personnels des écoles à préparer activement la grève du jeudi 31 mars pour le retrait du projet de loi El Khomri en se réunissant dans toutes les écoles pour décider la grève et fermer les écoles.

Il se félicite des appels communs SNUDI-FO, SNUipp avec CGT et SUD dans le Rhône, l'Ain, Paris, Haute-Loire, Yvelines, Maine et Loire, Saône et Loire... C'est pourquoi il s'adresse au SNUipp, CGT et SUD pour un appel national.

Mettons tout en œuvre pour assurer la réussite du 31 mars pour imposer le retrait de ce projet. Obtenir le retrait du projet de loi « travail » serait un point d'appui considérable pour obtenir les autres revendications.

Si au soir du 31 mars le gouvernement ne veut pas entendre les salariés alors la question de « *la grève jusqu'au retrait doit être mise en discussion* »!

**Tous en grève et en manifestation le jeudi 31 mars
à l'appel de FO, CGT, Solidaires, FSU, UNEF, UNL, FIDL.**

Montreuil le 24 mars 2016.